



Les Archers de Kervignac et le comité départemental
ont le plaisir de vous convier au



CONCOURS DEBUTANT

Qu'ils organisent le 8 mars 2026

1 départs / 1 x 18 m / 1 x 10 volées de 3 flèches / rythme AB – CD / 4 archers par cibles

Lieux : Complexe sportif de Kervignac, salle N°1 (Adresse : Allée des sports, 56700 Kervignac / coordonnées GPS : X : 47.76667 Y : -3.23333)

Programme : 14 cibles sur 1 départ, 56 archers maximum

	Ouverture du greffe	Inspection du matériel	Entraînement (3 volées)	Début des tirs
Dimanche	9h30	10h00	10h15	10h30

Résultats et podiums à l'issue des tirs, suivi d'un verre de l'amitié.

Catégories et blasons :

Débutants de la saison 2025-2026 (1^{ère} année de licence)*

Catégories (homme/femme)

U11CL	10 m	Blason diam. 60cm
JEUNE CL	18 m	Blason diam. 60cm
ADULTE S1 à S3 CL	18 m	Blason diam. 60 cm
ADULTE U15 à S3 CO	18 m	Blason diam. 60cm

Licence pratique club ou compétition FFTA à jour avec photo ou pièce d'identité obligatoire.

* ouvert aux archers de 2^{ème} année n'ayant jamais participés à une compétition officielle.

Tenue : tenue conforme au règlement (cf article C.12 « les tenues et l'équipement des compétiteurs » du Règlement sportif et arbitrage en vigueur) et chaussures de sport obligatoires.

Tarifs :

 **Adultes et Jeunes : 6€/archer.**

Restauration :

Buvette : Boissons et gâteaux.

Inscriptions : *via inscript'arc*

Les inscriptions sont à réaliser au plus tard pour le 4 mars 2026. Le règlement est possible par chèque (libellé à l'ordre des Archers de Kervignac), ou par espèce au passage au greffe le jour du concours.

